

Date : 20/09/13

Anglais au travail : un salarié français sur deux en difficulté

Par Camille Boulate, journaliste

L'anglais est la bête noire des salariés français. 70 % des entreprises souhaitent pourtant des salariés qui parlent anglais. Les demandes de formation sont nombreuses.



Crédits photo : shutterstock.com

Un salarié français sur deux éprouve des difficultés en anglais.

Pour un salarié français sur deux, l'anglais c'est du chinois, ou presque ! Le deuxième baromètre de **Wall Street Institute** (1) révèle qu'un salarié sur deux a déjà rencontré des difficultés en anglais au cours de sa carrière. Et pour la très grande majorité d'entre d'eux, surtout à l'oral pour répondre à des appels téléphoniques ou pour des présentations orales. Les français sont moins souvent en difficulté à l'écrit pour rédiger un courrier, un email ou une note en anglais.

Cette meilleure maîtrise de l'écrit s'explique en partie par un manque de pratique orale tout au long de l'enseignement scolaire, voire universitaire. Selon le baromètre **Wall Street Institute**, la méthode d'enseignement actuelle n'incite pas les étudiants à participer en cours. Les classes surchargées (44%), la différence de niveau (59%) ou le peu d'occasions d'intervenir (62%) sont les principales raisons du mauvais niveau des étudiants. (Les collégiens français sont parmi les plus mauvais en anglais de toute l'Europe : lire l'encadré ci-dessous).

Évaluation du site

Cette section du site Internet du quotidien national Les Échos s'adresse aux entrepreneurs et aux cadres dirigeants. Il leur propose des articles concernant l'actualité des affaires au sens large.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 19

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Mauvais à l'école, les français le sont aussi en situation professionnelle. Chez Solvay Rhodia France, l'anglais est la langue des réunions dès lors qu'un seul des participants n'est pas francophone. Et à ce petit exercice, les frenchies ne sont pas très alertes. Jean-Christophe Sciberras, DRH de Solvay Rhodia France et président de l'Association nationale des directeurs de ressources humaines (ANDRH), estime que : « d'une manière générale, le niveau d'anglais des Français est très faible. Au sein de notre entreprise, lorsque les réunions se déroulent en anglais, les Français sont les plus mal à l'aise ».

L'anglais est une compétence recherchée par 70 % des employeurs

Parler anglais couramment est aujourd'hui un plus en entreprise. « Alors que 70% des entreprises ont besoin de personnes parlant anglais, seulement 10% des salariés français maîtrisent l'anglais », concède le PDG de **Wall Street Institute**, **Natanael Wright**. Le hic, c'est que l'anglais est perçu comme une compétence indispensable. Pour preuve, un demandeur d'emploi sur deux en moyenne a déjà dû s'exprimer en anglais au cours d'un entretien d'embauche. Selon une étude Cadremploi(2), 56% des cadres affirment même que leur faible niveau est un frein à une embauche.

Pour s'assurer du bon niveau des candidats, nombreuses sont les entreprises exigeant des tests d'anglais tels le TOIEC. Si jusqu'à maintenant, Jean-Christophe Sciberras, DRH de Solvay Rhodia France, se contentait de discuter en anglais durant l'entretien, dès janvier prochain il exigera un test préalable à tout recrutement des cadres et techniciens de recherche. « Les informations fournies sur le CV n'étaient pas suffisantes et on se retrouvait à l'entretien avec des candidats parlant mal anglais, concède le DRH. Avec le test, l'objectif est d'avoir un salarié opérationnel dès l'embauche ».

L'anglais représente 76 % des formations en DIF



Crédits photo : shutterstock.com
L'anglais est une compétence recherchée.

Si du côté des entreprises, l'anglais est devenu essentiel, il l'est aussi du côté des salariés. Pour eux, maîtriser l'anglais est perçu comme incontournable pour évoluer professionnellement. « Pour les salariés, c'est un atout d'employabilité, analyse Jérôme Lesage, PDG de Place de la Formation, société dénichant des formations professionnelles pour les entreprises. Plus ils maîtriseront l'anglais, plus ils auront des chances d'obtenir une promotion ou de retrouver du travail ailleurs. »

Et le constat est simple : ils sont de plus en plus nombreux à vouloir se former. D'après le dernier baromètre de la formation professionnelle 2012(3), au titre du DIF, l'anglais représente 76 % des demandes de formations linguistiques, elles-mêmes concernant la majorité des sollicitations des salariés (54,66 %).

Privilégier les formations longues au stage intensif

Mais que faire pour améliorer le niveau d'anglais de ses salariés ? Pour commencer, et pour plus d'efficacité, l'apprentissage d'une langue doit se faire dans un contexte. Ainsi, les formations en entreprise doivent -elles proposer des ateliers pratiques en lien avec leur univers professionnel. Dawn Rushton, formatrice en entreprise, s'adapte au niveau du stagiaire, mais aussi à son métier. « L'élève apprend plus vite si le cours dispensé est dans le domaine qui l'intéresse, son univers, explique-t-elle. Donner une liste de vocabulaire seule n'a aucun sens, c'est comme expliquer le tennis en interdisant de prendre la raquette ».

La durée de formation joue aussi beaucoup sur la motivation du salarié à s'impliquer dans la formation. Pour faciliter la vie des entreprises, le formateur Jérôme Lesage s'ajuste à leurs besoins. « Si le salarié a un besoin immédiat de s'améliorer en anglais, promotion prochaine par exemple, là on peut lui proposer une formation en immersion dans un pays anglophone », confie-t-il. En revanche, si le salarié est conscient de ses lacunes et veut s'améliorer pour s'adapter de son propre chef au marché de l'emploi, une formation d'environ 20h lui sera proposée (sur site ou e-learning).

De son côté, **Natanael Wright** du **Wall Street Institute** juge qu'une formation doit plutôt se faire sur un an. « On estime le besoin de formation en anglais à 240 heures, explique-t-il. Les périodes courtes ne fonctionnent pas, sauf si le salarié doit franchir un cap après une première formation, là on propose des sessions intensives ». Concernant le e-learning, il reste persuadé de son inefficacité. « Aucun professeur ne vous fixe rendez-vous, c'est encore plus facile d'abandonner, explique-t-il. L'an dernier, EDF avait souscrit des cours de e-learning pour 1.000 employés : sur un an, le temps de cours moyen par salarié fut de 11h. C'est loin d'être suffisant ».

Car le PDG de **Wall Street Institute** constate un paradoxe entre l'envie de suivre des cours d'anglais et la présence effective aux cours. Il relève 50 % d'absentéisme lorsque la formation est financée par l'entreprise ou Pôle Emploi. « Il y a même 20 % des demandes qui ne sont jamais honorées, peste-t-il. Pour comparer, sur les 10.000 personnes finançant entièrement leur formation chaque année, aucune ne loupe une session ». Aussi, le PDG de **Wall Street Institute** estime que pour responsabiliser les stagiaires, chacun devrait contribuer financièrement à sa formation.

A la source du problème : l'enseignement scolaire

Selon un rapport de la Commission Européenne paru en mai 2013, seulement 14 % des adolescents français entre 14 et 16 ans peuvent s'exprimer clairement en anglais, faisant de la France le mauvais élève européen. Et si on en croit le classement TOFLE (Test d'anglais langue étrangère) de l'année 2012, du côté des étudiants, ce n'est pas mieux. La France pointe à la 23e position des pays de l'Union Européenne, arrivant loin derrière la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas.

Pour redresser la barre, en mai, Geneviève Fioraso, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, avait proposé d'instaurer des cours « tout-en-anglais » à l'université. Natanael Wright salue cette initiative : « Il n'y a pas mieux pour apprendre l'anglais que de le faire en faisant autre chose. Si on systématisait les cours tout-en-anglais dès le collège, tout le monde maîtriserait la langue ! », explique-t-il.

Jean-Christophe Sciberras, quant à lui, estime l'enseignement de l'anglais est trop tardif. « Apprendre une langue à l'âge de 11 ans c'est trop tard, confie-t-il. Il faudrait systématiser les cours dès le primaire. » conclut-il.

1) Les données du 2e baromètre **Wall Street Institute** ont été recueillies par www.stepstone.fr du 1er juin au 15 août 2013 auprès de 676 étudiants, salariés et demandeurs d'emplois.

2) Les données de l'enquête Cadremploi & 1to1 English ont été recueillies du 18 au 28 juin auprès de 3896 cadres.

3) Le Baromètre de la Formation professionnelle est établi à partir des demandes émises à Place de la Formation par 453 entreprises privées et publiques, de toutes tailles, tous secteurs et localisations confondus au cours de l'année 2012.